

L'agence de notation FitchRatings confirme la note « AA » de la Ville de Paris

L'agence de notation FitchRatings a confirmé, vendredi, le maintien de la note « AA » avec perspective stable de la Ville de Paris, meilleure notation possible pour une collectivité locale française. Cette notation illustre la solidité financière et la qualité de la gestion de la collectivité.

Dans un contexte budgétaire contraint pour les collectivités locales, l'agence de notation financière FitchRatings a confirmé, vendredi 5 octobre, le maintien de la note « AA » de la Ville de Paris, avec perspective stable, meilleure notation possible pour une collectivité locale française. Elle confirme la solidité financière et la qualité de la gestion de la collectivité, en soulignant « *les performances budgétaires solides de la Ville de Paris* ».

Une gestion « prudente » de la dette

L'agence souligne que le « *taux d'épargne de gestion reste solide* ». La stratégie budgétaire de Paris permet donc de poursuivre la mise en place du plan de la mandature, tout en maîtrisant l'endettement. La capacité de financement s'établit à environ 1,5 milliard d'euros par an en moyenne sur la période 2018-2020, et permet de soutenir sans difficulté la poursuite du programme d'investissement de la Ville.

Pour FitchRatings, le taux d'autofinancement des investissements se maintient à « *un niveau confortable* » et devrait être soutenu par « *les recettes d'investissement générées par les cessions d'actifs, associés à une stabilité de l'épargne brute* » dans les années à venir. Par conséquent, les experts de l'agence estiment que la capacité de désendettement de la Ville restera inférieure à 12 ans à l'horizon 2020.

Une gestion financière de « qualité »

L'agence insiste sur l'efficacité de la gestion financière de Paris, qui « *repose sur des procédures et outils sophistiqués* ». Le renforcement des fonctions de contrôle et d'audit financier est souligné dans un contexte où Paris s'est engagé dans l'expérimentation de la certification de ses comptes.

Pour Emmanuel Grégoire, Premier Adjoint à la Maire de Paris en charge du budget, de la transformation des politiques publiques et des relations avec les arrondissements, « *cette notation confirme les résultats et la robustesse de la stratégie budgétaire mise en place par Anne Hidalgo qui repose sur trois piliers : mise en œuvre du programme de mandature, sobriété*

budgétaire, soutenabilité financière. Cette stratégie est fondée sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement de la Ville et la poursuite de l'investissement dans un seul but : la qualité de vie des Parisiennes et des Parisiens ainsi que la préservation de leur pouvoir d'achat, avec le choix de maintenir inchangés les taux des impôts locaux directs ».

Contact presse : Antoine Demière / presse@paris.fr / 01 42 76 69 11